



Journal d'informations municipales - Mars 2018

Plus d'informations sur www.vouille86.fr

SOMMAIRE

Page 1

Mot du Maire

Zoom sur...

Retour en images

Pages 2 et 3

Vie locale

Un point sur les travaux

Le marché fête ses 40 ans

Infos

Annonces

Vie économique

Les quartiers

Vie scolaire

Environnement et cadre de vie

En bref

Pages 4 et 5

THÈME PHARE : BUDGET 2018



Des finances saines pour garantir la qualité du service public

Page 6

Vie associative

Page 7

10 ans de la Médiathèque

Page 8

Médiathèque

Agenda des manifestations



Mairie de Vouillé
3 place François Albert
86190 Vouillé
Tél : 05 49 54 20 30
Fax : 05 49 51 14 47
Courriel : mairie@vouille86.fr
Site internet : www.vouille86.fr
Facebook : Mairie de Vouillé
Application mobile : Vouillé

Directeur de la publication
Eric MARTIN
Adjoint en charge de la Communication
Christophe MERIEL-BUSSY
Coordination et mise en page
Suzy BRETON
Impression

Imprimerie Nouvelle
Ce document est imprimé sur papier PEFC
Ne pas jeter sur la voie publique

MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir que je vous adresse ce nouveau numéro du 5@7 qui reflète le dynamisme de notre commune, tant sur le plan économique, associatif que culturel.

Vouillé continue de se développer avec l'arrivée de nouvelles activités : un atelier de relooking déco, une entreprise d'aménagement paysager, un institut de beauté ou encore des professionnels de santé, que vous pourrez découvrir en page 3 de ce journal. De plus, l'anniversaire des 40 ans du marché de Vouillé, le samedi 21 avril prochain, met également en lumière l'attachement constant des Vouglaisiens pour les commerçants et producteurs de notre territoire.

2018 est une année importante pour la Médiathèque de Vouillé. Nous allons en effet fêter les 10 ans de ce magnifique

équipement culturel, le samedi 9 juin prochain. Un rendez-vous à ne pas manquer où des animations seront présentées.

Le 26 février dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget 2018, dont vous trouverez les grandes lignes dans les pages centrales de ce numéro. L'heure est à la recherche de solutions innovantes, afin de maintenir un service public de qualité. Pour autant, cette année, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. La fiscalité locale reste donc stable par rapport à 2017. Enfin, les grands projets d'investissement qui vont participer au développement de notre commune vous sont présentés en page 5.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Eric MARTIN
Maire de Vouillé

ZOOM SUR...

Qu'est-ce que le Schéma de Cohérence Territoriale ?

Le SCOT est un **document d'urbanisme qui exprime une stratégie d'aménagement et de développement durable à l'horizon 2035**. Il fixe les règles du jeu dans divers domaines (habitat, transports, économie, environnement, énergie...) qu'il aborde de façon croisée pour maîtriser les incidences des orientations sur chaque thématique. Il offre un cadre de référence aux documents d'urbanisme locaux comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui, notamment, encadre les permis de construire.

À travers son élaboration, le Seuil du Poitou construit son **projet de territoire** qui a deux finalités principales : construire un projet durable et cohérent permettant d'améliorer la qualité de vie de tous et de rendre le territoire plus fort et plus attractif pour peser au sein de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette attractivité recherchée passe par un équilibre entre l'urbain et le rural.



**Le SCOT du Seuil du Poitou, c'est :
4 intercommunalités,
134 communes,
341 591 habitants**

DONNEZ VOTRE AVIS !

- sur le site internet : www.scot-seuil-du-poitou.fr,
- lors des réunions publiques : lieux et dates sur le site internet du SCOT,
- par mail : monavis@scotsp.fr,
- sur le registre d'expression, en libre accès dans le hall de la mairie.

RETOUR EN IMAGES



**Vendredi 12 janvier :
Cérémonie des vœux
du Maire aux habitants**



**Jeudi 1^{er} février : Réunion de
travail avec une dizaine de
référents «Village Étape»**



**Samedi 3 février :
Cérémonie d'accueil des nouveaux
habitants sur la commune**



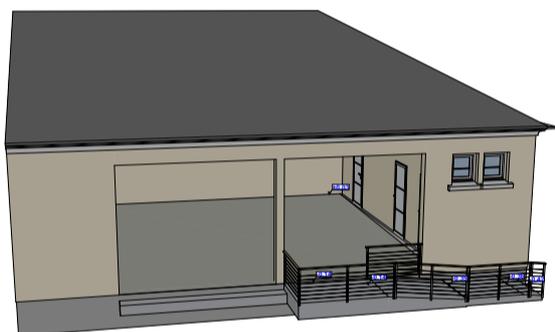
**Samedi 10 février :
Remise du Mémorandum des
soldats inscrits sur le Monument
aux Morts par l'association
Vouillé et son Histoire**

VIE LOCALE

UN POINT SUR LES TRAVAUX



Importants travaux de rénovation du logement situé au-dessus des Halles de Vouillé



Plan : Imagerie 3D

Salle de Traversonne : Plan des travaux de mise en accessibilité et changement de menuiseries au cours de l'année



Nouvel aménagement paysager à l'office de tourisme du Haut-Poitou



Rue du Lac : mise en place de chicanes pour réduire la vitesse des véhicules

ÉVÈNEMENT

Le marché fête ses 40 ans !



Le **samedi 21 avril prochain**, avec le soutien de l'association des commerçants non sédentaires et en partenariat avec le journal Centre Presse, la commune organisera, durant toute la durée du marché, de nombreuses animations à l'occasion des 40 ans du marché hebdomadaire situé rue Clovis. Le programme complet des **animations** sera diffusé prochainement sur notre site internet, dans votre journal local et dans les panneaux «infos quartier».

INFOS

Le chèque énergie en 2018

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

LE CHÈQUE ÉNERGIE

solidaire : Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources.

simple : Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir.

juste : Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fuel, le bois...

Il est expérimenté dès 2018 dans 4 départements : Ardèche, Aveyron, Côtes d'Armor et Pas-de-Calais.

En 2018, les tarifs sociaux de l'énergie sont remplacés par le **chèque énergie**. Au cours du mois d'avril, il sera automatiquement adressé aux bénéficiaires sur la base des informations transmises par les services fiscaux. Plus d'infos sur www.chèqueenergie.gouv.fr ou par téléphone au 0 805 204 805 (service et appel gratuits).

Faites-vous recenser !



En prévision du plan «Canicule» 2018, le centre communal d'action sociale (CCAS) est chargé d'effectuer un **recensement** auprès des personnes âgées **vulnérables** ou **dépendantes** (+ de 65 ans) et des personnes **handicapées** (+ de 60 ans) qui vivent **seules** ou sont **isolées**. Contactez le **CCAS à la Mairie de Vouillé**, en communiquant vos données nominatives permettant de vous identifier : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence. Contactez la mairie au 05 49 54 20 30 ou présentez-vous à l'accueil de la Mairie pendant les heures d'ouverture :

- lundi : 9h-12h et 13h30-17h30
- mardi : 9h-12h
- mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
- vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
- samedi : 9h-12h

VIE ÉCONOMIQUE

Actualités

Gendarmerie

Les travaux de construction de la **nouvelle caserne de la gendarmerie** intercommunale, rue de Braunsbach à Vouillé, ont commencé ! À terme, ce sont 18 logements pour les gendarmes ainsi que de nouveaux locaux qui seront construits. Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale fixant d'ambitieux objectifs de performance énergétique.



Evidence coiffure

Agrandissement du salon de coiffure avec développement d'un « barber shop » (barbier) Fin des travaux début mars 2018
Coordonnées :
 2 quater rue des entrepreneurs
 05 49 39 00 41

Brasserie de Vercingétorix

Bar à bière et à vin
 Ouverture prévue en mai 2018
Coordonnées :
 16 rue Gambetta (à côté du restaurant Les Wisigoths)

L'instant pour soi

Institut de beauté
 Ouverture prévue en avril 2018
Coordonnées :
 9 rue des entrepreneurs
 05 49 53 00 64
www.institut-lips.com

À SAVOIR :

Vous êtes **nouvel entrepreneur** ?
 Vous ne figurez pas sur notre **annuaire des commerçants et des professionnels de santé** ?
 Contactez rapidement la mairie !

ANNONCES

Réalisez votre projet à Vouillé !



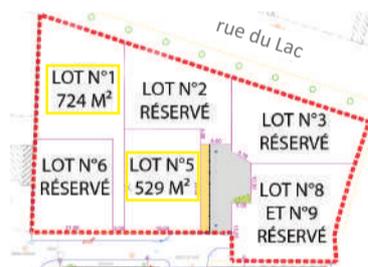
Local commercial spacieux et fonctionnel de 100 m², à louer, avec accueil-salle d'attente, wc, salles de douche, kitchenette et de nombreuses pièces, situé idéalement sur la place de l'église en centre bourg. Vous souhaitez visiter ce local ou obtenir plus d'informations ? Contactez l'accueil de la mairie au 05 49 54 20 30.



Terrains à bâtir sur la commune

Dans le quartier **Val Montour**, à proximité du centre bourg, d'écoles et de services (commerces, city stade, cabinet médical...), il ne reste plus que 2 terrains de disponibles sur ce nouveau lotissement :

- Lot n°1 : 724 m²
- Lot n°5 : 529 m²



Contact : Mairie - 3 place François Albert - 86190 Vouillé - 05 49 54 20 30 - mairie@vouille86.fr

Nouveautés

Art et Jardin 86

Entreprise d'aménagement paysager
Coordonnées :
 M. Thomas JUIZ et M. Mathieu LUMET
 9 rue de Ribière
 05 49 45 02 61 / 07 86 86 40 22
www.artetjardin86.fr

Atelier la Fleur de Lys

Atelier de relooking déco
Coordonnées :
 Mme Nadine MICLO
 8 rue André Marmain (sur rendez-vous)
 07 88 51 69 23
www.relooking-deco-atelier-lafleurdelys.com

Valérie LASSERRE

Réflexologue globale
Coordonnées :
 Mme Valérie LASSERRE
espritcreatif@club-internet.fr
 06 20 99 89 75
 à domicile et tous les jeudis, au cabinet de Vouillé (rue du Lac)

Véronique GRENIER

Service d'accompagnement personnalisé pour personnes âgées
Coordonnées :
 Mme Véronique GRENIER
veronique.attic@gmail.com
 06 14 46 48 71 (du lundi au jeudi)

LES QUARTIERS

Rencontre avec les référents du quartier La Trère Beausoleil



La **première réunion du quartier La Trère Beausoleil**, s'est tenue le lundi 5 février à la salle de la Gorande, en présence de 70 habitants, d'élus et des référents de ce quartier, Alain JORDAN et Richard MEZIL. Après avoir présenté les sept quartiers identifiés sur la commune, les référents ont rappelé que les quartiers ont pour objectif de favoriser le dialogue entre les habitants et l'équipe municipale. Ils ont également expliqué leurs rôles d'écoute et de collectes d'informations concernant toutes les remarques, interrogations, ou propositions des habitants sur leur quotidien. Une fois collectées, ils en informent la Municipalité, en vue d'apporter des réponses et développer

ainsi le mieux vivre ensemble dans les quartiers. Après cette présentation, des échanges ont eu lieu avec les habitants présents qui ont fait part de leurs remarques et suggestions, dans un but constructif. Les principaux sujets ont été la vitesse excessive des véhicules, les trottoirs et d'autres aménagements. Les référents et les habitants se retrouveront vers le mois de novembre pour faire un premier bilan.

CONTACTEZ VOS RÉFÉRENTS !

- **Quartier Grand Coquet**
vouille.quartier.grandcoquet@gmail.com
- **Quartier Tram**
vouille.quartier.tram@gmail.com
- **Quartier Val Montour**
vouille.quartier.valmontour@gmail.com
- **Quartier Traversonne**
vouille.quartier.traversonne@gmail.com
- **Quartier Les Essarts – Cillais**
vouille.quartier.essartcillais@gmail.com
- **Quartier Centre Bourg**
vouille.quartier.centre@gmail.com
- **Quartier La Trère Beausoleil**
vouille.quartier.latrerebeauso@gmail.com



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Tous au compost !



Réduisez la taille de vos **poubelles** en donnant une **seconde vie** à vos déchets organiques. Pour faire un bon compostage, il faut mélanger : déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...), déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées...), déchets de maison (mouchoirs en papier, papier journal, essuie-tout, copeaux...).

Pour vous lancer dans cette aventure, la Communauté de Communes du Haut-Poitou propose aux habitants du territoire d'acquiescer un **composteur**, moyennant une participation de 15 €. Rendez-vous à l'accueil de votre mairie pour retirer un formulaire.

Ensemble soyons vigilants, gardons notre ville propre !

La propreté d'une commune, c'est l'affaire de tous ! Deux fois par semaine, des agents du service « environnement – cadre de vie » nettoient les espaces publics, contribuant ainsi à préserver la propreté de la commune. Afin de respecter leur travail, des **gestes simples** y contribuent : déposer vos déchets dans les poubelles, en déchèterie et dans les conteneurs de tri sélectif (papiers, verres et emballages) mis à votre disposition sur la commune.

Si vous déposez, jetez, abandonnez, ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une **amende** forfaitaire de 68 € pouvant aller jusqu'à 450 € (article R633-6 du Code pénal). Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule (article R635-8 du Code pénal).

VIE SCOLAIRE

Visite d'une nutritionniste à l'école



Pour bien démarrer la journée, le petit déjeuner a toute son importance ! Ainsi, le lundi 5 février, tous les enfants de l'école élémentaire du Petit Bois ont rencontré Mme Sandra BELLANGER (nutritionniste), à l'occasion d'un **atelier sur le thème de l'intérêt nutritionnel du petit déjeuner**, organisé en partenariat avec Valeurs Culinaires (société qui fournit les denrées alimentaires de la cuisine centrale). À la suite d'un temps d'échange autour d'une présentation ludique, les élèves ont pu mettre en pratique les bons conseils de la nutritionniste, à l'occasion d'un buffet préparé à la cantine. Le petit déjeuner a été mis en place et servi par le personnel municipal, avec l'aide des enseignants et de membres du conseil municipal.

EN BREF



Des étiquettes « stop pub » sont disponibles sur simple demande à l'accueil de votre mairie.

Pensez-y !

Dès lors qu'un changement de situation s'opère (changement d'adresse ou encore d'état civil), l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le 31 décembre : présentez-vous à l'accueil de votre mairie avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre ancienne carte d'électeur.



En 2018, le réseau «Village Étape» est passé de 51 à 56 villages labellisés sur toute la France !

Découvrez-les sur le site internet www.village-etape.fr ou la page Facebook Les Villages Étapes.

Inscription scolaire

Adressez-vous à l'accueil de la mairie avec :

- votre livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- le certificat de radiation si votre enfant était inscrit dans une autre école.

Une fiche de pré-inscription vous sera alors remise.

Carte d'identité et passeport

Face au nombre croissant de demandes, anticipez vos démarches de création ou de renouvellement de titre d'identité, pour partir en vacances ou passer vos examens l'esprit léger ! Contactez la mairie pour obtenir plus d'informations ou convenir d'un rendez-vous.

La mobilité nous concerne tous !

Pour vous rendre à Poitiers, du lundi au samedi, optez pour la ligne de bus n°109 de Lignes en Vienne. Les soutes des cars transportent gratuitement poussettes, vélos et vos achats du jour.



Une écoute pour les jeunes

Avec la Mission Locale Rurale, les jeunes de la commune, âgés de 16 à 25 ans, peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour répondre à leurs besoins d'emploi, de formation, de logement, de transport, de santé... À Vouillé, vous trouverez une écoute pour construire votre projet professionnel. Sur leur page Facebook, vous y trouverez des infos sur l'emploi, la formation, les métiers, les forums, les visites entreprises... Contact : 2 bis Basses Rues - Tél : 05 49 51 82 75.

Une nouvelle boîte à livres pour les enfants



La commune de Vouillé a inauguré le mercredi 24 janvier dernier, sa deuxième boîte à livres. Installée devant l'école maternelle « la Clef des Champs », c'est un lieu propice aux rencontres et d'accès pour les parents et les enfants. Cette « **cabane à histoires** », mise en place par les services techniques de la commune, est dédiée à la lecture jeunesse. Tout enfant qui le souhaite, peut y déposer un livre, s'asseoir sur le banc pour le feuilleter ou bien l'emporter chez lui et prendre le temps de le découvrir, le garder ou le redéposer.

À vous de jouer !

Les objets abandonnés dans la nature mettent du temps pour se biodégrader et polluent la nature. Retrouvez la durée de vie maximale de ces DÉCHETS dans la NATURE !

À l'aide de la liste ci-dessous, reliez le temps de décomposition estimé avec le déchet correspondant. Réponses en page 8.

1 à 5 ans	3 mois	1 à 5 mois	4 000 ans
●	●	●	●
●	●	●	●
Mouchoir	Bouteille en verre	Trognon de pomme	Mégot de cigarette

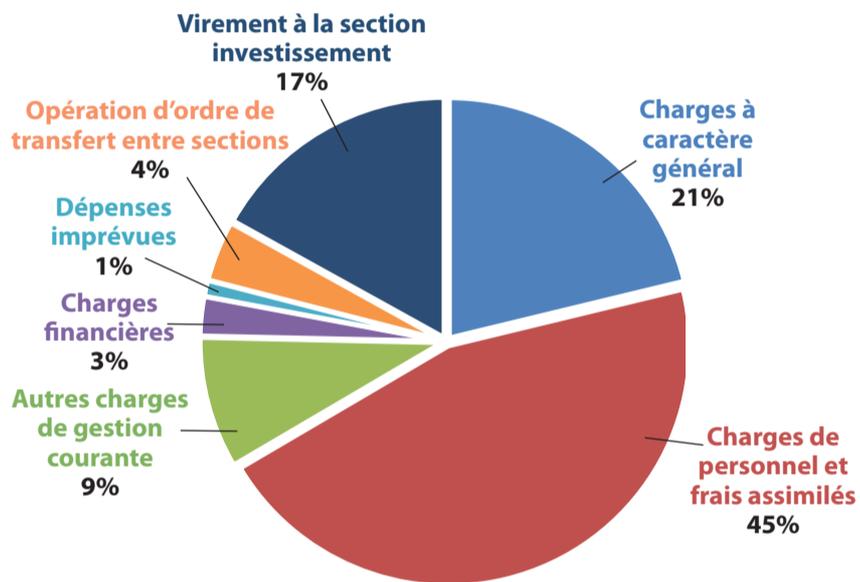
DES FINANCES SAINES POUR GARANTIR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Citoyens, élus, entreprises, particuliers... Nous sommes tous concernés par le budget de notre commune. À Vouillé, le Conseil Municipal a voté le budget le 26 février dernier. Celui-ci marque un acte politique fort, et définit la feuille de route des actions qui seront menées au cours de l'année.

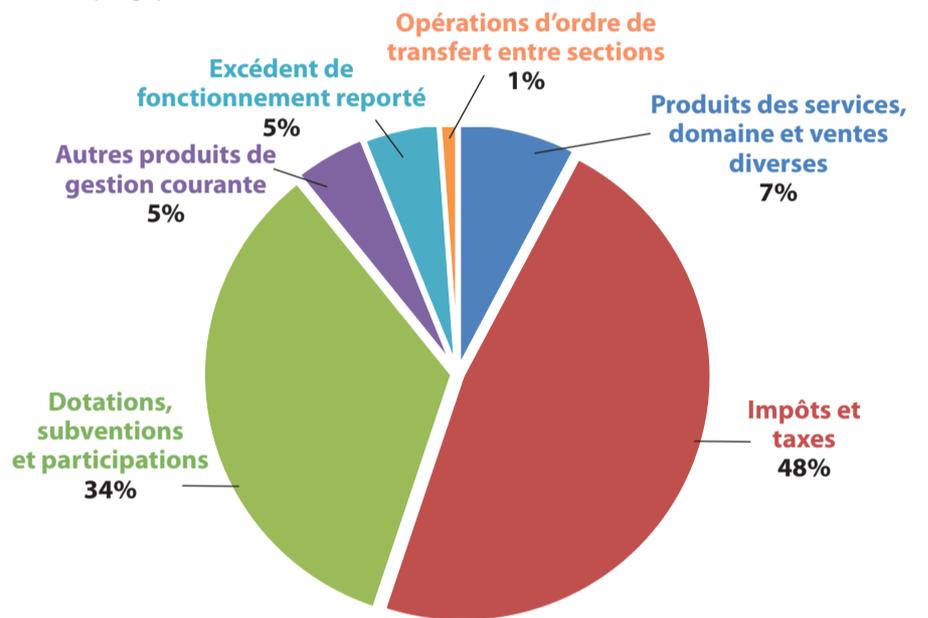
Depuis 4 ans, les collectivités ont dû faire face à une baisse importante des soutiens de l'État. La commune de Vouillé n'y a pas échappé, et s'est vue amputée de 150 000 € de dotation forfaitaire depuis 2013. Dans ce contexte, une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement a été menée, afin de maintenir les investissements, tout en diminuant l'endettement de la commune.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018 = 3 078 283.55 €

Les **dépenses de fonctionnement** concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune, comme l'entretien des espaces verts, des bâtiments publics, la rémunération du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, les subventions aux associations ...



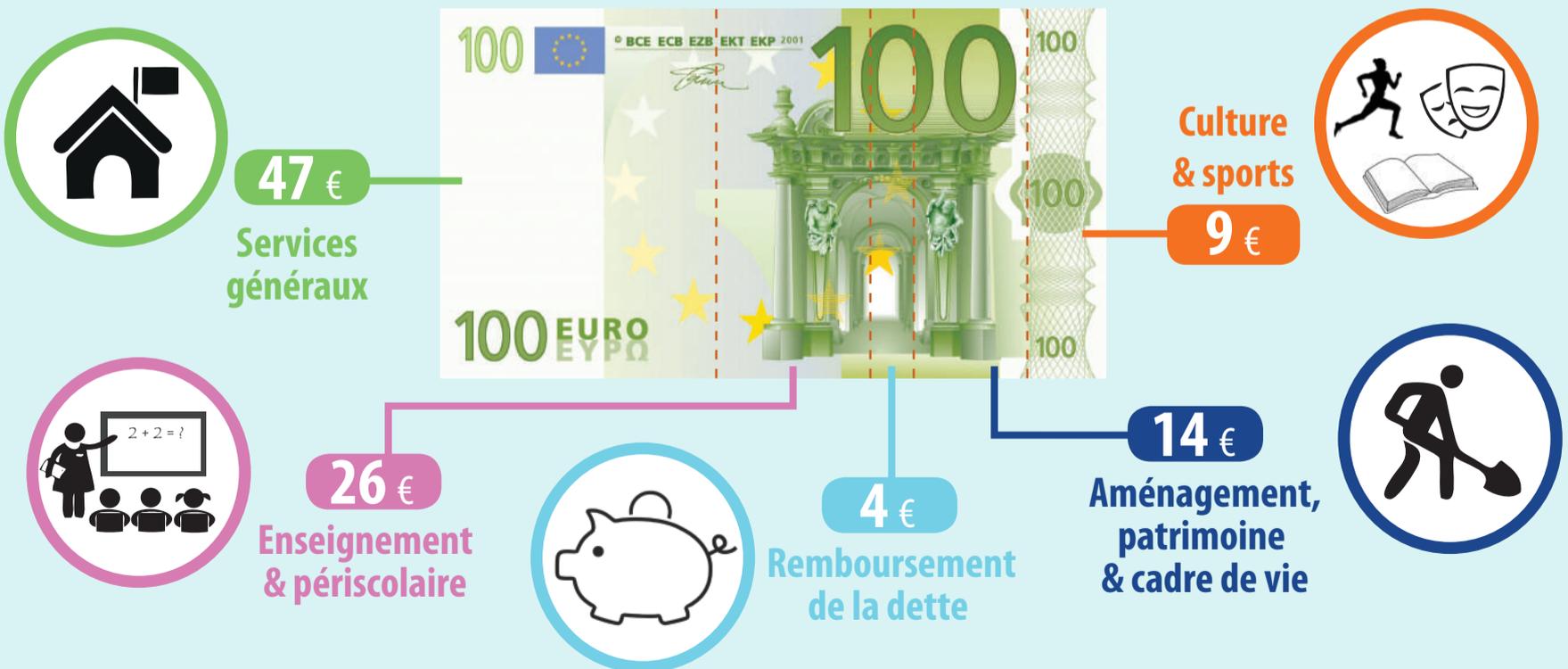
Les **recettes de fonctionnement** se composent de la fiscalité (produits des impôts et des taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (location de salles, services périscolaires, médiathèque, camping, piscine ...).



UN BUDGET CONSTRUIT AUTOUR DE 3 PRIORITÉS

- Améliorer le cadre de vie des habitants +
- Préserver la capacité financière de la commune, sans augmenter la pression fiscale +
- Poursuivre la politique d'investissements

Sur 100 € de dépenses réelles de fonctionnement, la Ville de Vouillé consacre :



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018 = 2 295 025.20 €

Le budget d'investissement se compose également de deux sections (dépenses et recettes) qui s'équilibrent : les dépenses (frais liés à la réalisation d'infrastructures, mobiliers, équipements informatiques, remboursement du capital des emprunts...) et les recettes (autofinancement, subventions, emprunts).

Les grands projets en 2018

Rénovation du réseau d'éclairage public : 570 000 €



Remplacement des lampes actuelles par des lampes à Leds plus économes en énergie. Résorption des points noirs sur la commune, pour renforcer la sécurité.

Aménagement du dojo : 450 000 €

L'Agence des Territoires de la Vienne réalise une étude pour augmenter la surface des salles (dojo et salle de danse) et intégrer notamment un local de rangement, des sanitaires et un espace d'accueil. Les travaux devraient débuter fin 2018 avec une réception fin 2019.



Travaux de rénovation dans les bâtiments communaux : 160 000 €



Programme d'isolation et changement de menuiseries à la salle polyvalente, à la salle de Traversonne et à l'école élémentaire publique du Petit Bois.

Programme annuel de voirie : 145 000 €



Travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et réalisations de nouveaux aménagements de sécurité (rue de la Colline aux Oiseaux, chemin de Boucany...). Réflexion autour d'un nouvel aménagement rue Gilbert Motheau et chemin de la Bascule.

Modernisation de l'éclairage du terrain annexe de football : 60 000 €

L'éclairage du stade, mis en place il y a environ 45 ans, est aujourd'hui obsolète et ne permet pas une gestion optimale des installations. Un nouvel éclairage sera installé cette année.



Remplacement de la chaudière de la mairie : 20 000 €



La chaudière à fioul, utilisée à la mairie, va être remplacée par une chaudière à gaz plus performante et plus économe en énergie.

Acquisition de deux véhicules pour les services techniques : 14 000 €

Cette enveloppe budgétaire va permettre de renouveler peu à peu le parc de véhicules utilitaires pour les services techniques.



Achat d'un columbarium et de cavurnes : 10 000 €



L'aménagement des cimetières est l'une des nombreuses missions d'une commune. Avec le développement de la crémation et pour répondre aux besoins des familles, la commune va mettre en place un nouveau columbarium et de nouvelles cavurnes.

Réalisation d'une étude pour la création d'une passerelle : 5 000 €

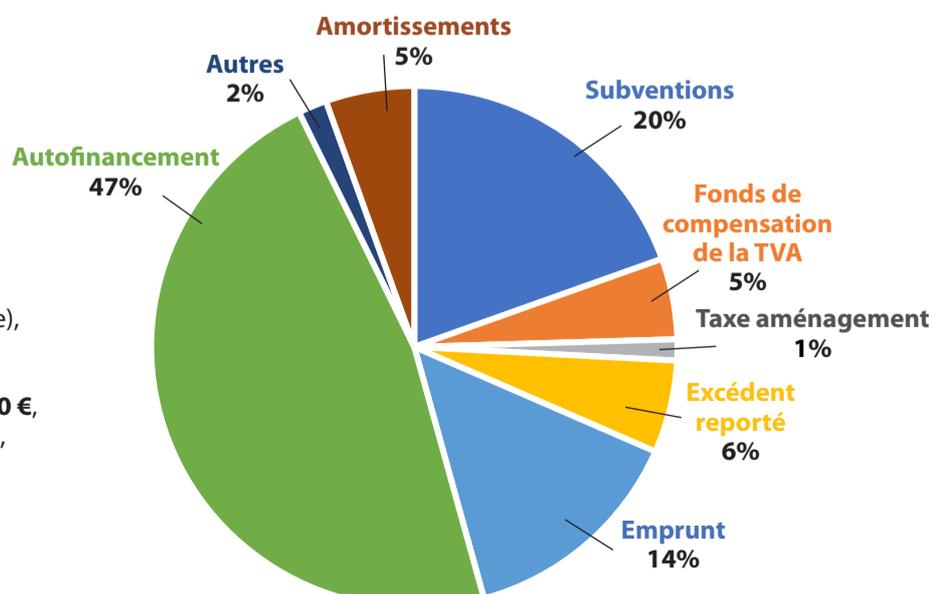


Afin de pouvoir relier le parc de la Gorande au chemin de Gadiot, une étude va être menée pour la création d'une passerelle au-dessus de l'Auxance.

D'où viennent les recettes ?

Les recettes d'investissement se composent principalement de l'autofinancement et des subventions versées par l'État, à savoir :

- Autofinancement : **1 080 000 €**,
- Subventions : **447 978 €**,
- Emprunt : **325 000 €** (mobilisé si nécessaire),
- Excédent reporté : **131 547,20 €**,
- Amortissements : **125 000 €**,
- Fonds de compensation de la TVA : **115 000 €**,
- Autres (cession, cautionnement) : **40 500 €**,
- Taxe d'aménagement : **30 000 €**.



Comment se prépare un budget communal ?



DÈS SEPTEMBRE

Le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

La préparation du budget relève du Maire et des adjoints, et est assurée par le service Finances de la commune, ainsi que la commission Finances, composée d'élus. Elle nécessite une évaluation sérieuse des dépenses et des recettes pour l'année à venir.



AVANT JANVIER

Cette analyse de plusieurs mois aboutira à la rédaction d'un budget primitif. Il sera présenté au conseil municipal lors d'un «Débat d'Orientation Budgétaire» (DOB), obligatoire pour les collectivités de 3 500 habitants et plus.

Le «DOB» a vocation à éclairer le vote des élus sur le budget de la commune. Les conseillers municipaux ont ainsi les informations utiles sur la situation financière de la commune, qui leur permettront de motiver leur choix lors du vote du budget en février.



FÉVRIER

La commune doit impérativement adopter son budget au plus tard le 15 avril de chaque année. Cette année, le vote a eu lieu le 26 février 2018. Le budget doit être transmis à la Préfecture dans les 15 jours suivant son adoption.

Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

ZOOM SUR ...

LA FISCALITÉ LOCALE

Les taux d'imposition votés par le conseil municipal pour l'année 2018 sont identiques à 2017, à savoir : la taxe d'habitation **16,92%**, la taxe foncière sur le foncier bâti **18,15 %** et la taxe sur le foncier non bâti **60,13 %**.

L'ENDETTEMENT

La commune poursuit son désendettement. Les charges financières sur la période 2014-2017 ont diminué de 19 % et l'annuité de la dette est passée de 461 629 € à 371 695 €.

État de la dette par habitant



Au 31 décembre 2014
125 €/habitant



Au 31 décembre 2017
100 €/habitant

INFOS ASSOS



Le **club de basket** de Vouillé vous invite à sa journée « supporter » le samedi 28 avril à partir de 13h au Complexe sportif des Maillots. Cinq matchs à la suite sont prévus, des plus jeunes jusqu'à l'équipe sénior. Spectacle et bonne ambiance assurés. Buvette et restauration sur place. Plus d'infos sur www.asv-basket.com.



Pour le **C.O.C.C Vouillé**, les mois de janvier et février riment avec recherche de partenaires financiers, administration et recherche de signaleurs bénévoles (30). Cette année, la 14^{ème} Ronde Vouglaisienne se déroule le dimanche 6 mai. L'épreuve réservée aux coureurs FFC de 2^{ème} et 3^{ème} catégories, Juniors et Pass' Cycliste, devrait regrouper une centaine de participants, venus de tout le Grand Ouest de la France. Cette formule avec le Contre La Montre Individuel de 13,100 kms le matin et l'épreuve en circuit de 7,5 kms l'après-midi à parcourir 13 fois plait. Rendez-vous, en terre Vouglaisienne, ce dimanche 6 mai !



Reprise des championnats de printemps pour le **Tennis Club de Vouillé 86** ! Deux équipes engagées : une équipe Dames en 1^{ère} Division Départementale et une équipe Hommes en 2^{ème} Division Départementale. Retrouvez le calendrier des matchs, le déroulement et les résultats sur notre page Facebook TCV VOUILLE et sur notre site internet <https://tcv86.jimdo.com> !



L'**association AAEC le Pont de Pies** donne des séances de Qi Gong le mardi soir sur Traversonne. Art énergétique chinois, il accorde une place prépondérante à la maîtrise de « l'énergie vitale » avec une approche globale « corps-esprit ». L'association organise du 19 au 21 mai un stage Qi Gong et méditation en résidentiel sur Thuré. Ce stage est ouvert aux personnes ayant déjà pratiqué le Qi Gong. Renseignements au 06 72 38 35 87.

L'association « **Vouille-tiez scolarisés** » regroupe les élèves ayant fréquenté les écoles publique et privée de Vouillé. Tous les anciens élèves désirant intégrer l'association sont les bienvenus. Rendez-vous le 26 mai, à 18h, à la salle de Traversonne, pour une randonnée pédestre suivie d'une soupe à l'oignon.



Le **Comité des fêtes** de Vouillé organise un vide grenier le dimanche 3 juin. Installation à partir de 6h30 pour les exposants et ouverte au public dès 9h en centre bourg. Nous demandons de réserver à l'avance : 2€/mètre. Toute place prise non réglée ne sera pas prise en compte, sauf accord par sms. Réservation sur le site internet comitedesfetes-vouille.fr, par e-mail comitedesfetes-vouille@orange.fr ou par téléphone 06 63 36 32 52 et 06 50 59 38 39. Restauration sur place et buvette.



Les élèves de l'**association Temposport**, aux multiples activités (danse, fitness, acrosport...), donneront deux spectacles les 8 et 9 juin à la salle polyvalente. Spectacles à l'image des revues parisiennes strass et paillettes, mêlant danse, chant, acrobatie, magie et autres attractions. Entrée : 8€ et 4€ (moins de 10 ans). Renseignements au 06 62 82 63 53.

Connaissez-vous La P'tite Salade du Coin ?



Association du territoire engagée depuis huit ans dans la **promotion d'une agriculture paysanne et durable**, elle développe un partenariat solidaire entre des consommateurs, habitants du Vouglaisien essentiellement, et quatorze producteurs locaux (Vienne et Deux-Sèvres) en agriculture biologique.

L'offre est variée : légumes, produits laitiers de vache ou de chèvre, viande de boeuf, d'agneau, de porc ou de veau, volailles et oeufs, pain sans gluten, miel, pommes, bières, plantes aromatiques et médicinales. En 2017 a débuté un partenariat avec un jeune producteur de poires et fruits rouges de Vasles. 2018 a vu arriver des agrumes de Calabre et enfin de jeunes boulangers du sud de la Vienne. En adhérant à l'association (8€ par an), vous pouvez bénéficier de ces produits à la commande, sur place, ou via un contrat d'engagement de 6 mois

pour les paniers de légumes. Il est possible de prendre un panier (environ 5 kgs) chaque semaine ou tous les quinze jours. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année.

Les distributions se déroulent à la salle de Traversonne, route de la forêt, chaque jeudi soir de 18h à 19h. C'est un temps fort de l'association où les adhérents peuvent discuter avec les producteurs et savourer ainsi pleinement le plaisir du « circuit court ». Elles sont aussi l'occasion de quelques rendez-vous festifs tout au long de l'année (crêpes, distributions des enfants...).

Plus d'informations par e-mail laptitesaladeducoin@gmail.com, par téléphone 05 49 51 83 39, sur notre site internet www.laptitesaladeducoin.fr ou lors d'une distribution le jeudi soir.

*Julien MONTEPINI,
Président de La P'tite Salade du Coin*

Vouillé : guerre 1914-1918



L'association Vouillé et son Histoire a essayé, avec l'exposition « La Vienne en guerre », conçue par les archives départementales de la Vienne, de **donner des repères de la guerre 1914-1918** pour notre département et notre commune.

Comme en 2014, avec la conférence de M. Jérôme GREVY, historien, sur le déclenchement de la première guerre mondiale, réalisée en partenariat avec l'Université inter âges, la Mairie de Vouillé et l'association des anciens combattants de Vouillé, M. Jean-Marie AUGUSTIN, historien, nous a parlé de ce qu'il a appelé : « L'année CLEMENCEAU, 16 novembre 1917-11 novembre 1918 », dernière année de guerre qui aurait pu être évitée selon lui et qui aurait épargné des milliers de vies humaines.

La jeunesse de Vouillé a payé lourdement sa participation à la Grande Guerre avec soixante de ses jeunes, morts ou disparus. C'est pourquoi, comme nous nous y étions engagés en 2014, notre association, et en particulier l'atelier « C'est notre histoire » sous la conduite de Daniel DELAFOND avec Jacky CHARLET, Michel SALZERT et moi-même, a travaillé sur la réalisation d'un document

recensant tous ces jeunes, parfois trois par famille, dont la vie s'est arrêtée pendant cette horrible guerre.

C'est maintenant chose faite avec ce « Mémoire des soldats de la Grande Guerre inscrits sur le Monument aux Morts de Vouillé » dont des exemplaires ont été remis notamment à la commune, aux anciens combattants et à la Médiathèque.



Ce document de mémoire de 100 pages couleurs, très riche d'informations, sera très utile aux écoles, à la commune, aux familles et aux personnes intéressées, qui pourront se le procurer auprès de notre association (au prix de 22€), afin de préparer la commémoration de l'armistice le 11 novembre prochain.

*Gérard PIRONNEAU,
Président de l'association
Vouillé et son Histoire*

Le club de Taekwondo BCV médaillé !



Marion CHAUVEUR, médaillée d'or

Plusieurs licenciés du club ont participé au **championnat de Région Mutualisé des Liges Limousin Poitou-Charentes et Aquitaine**, qui s'est tenu le 28 janvier dernier à Niort. Les mois d'entraînements au Dojo de Vouillé, qui ont précédé la compétition, ont porté leurs fruits. Pas moins de six médailles pour le club, et nous tenions à partager cette joie avec vous, mais aussi féliciter les vainqueurs :

- Marion CHAUVEUR, médaille d'or, championne de région en Vétéran 1, dans la catégorie des moins de 57 kgs,

- Romain PASQUIER, médaille de bronze en vétéran 1, dans la catégorie des moins de 80 kgs,
- Béatrice BAUMLER, médaille d'argent, vice-championne de région en vétéran 3, dans la catégorie des moins de 57 kgs,
- Denis CHAPLAIN, médaille d'or, champion de région en vétéran 3, dans la catégorie des moins de 80 kgs,
- Laurent SALMON, médaille d'argent, vice-champion de région en Vétéran 3, dans la catégorie des moins de 80 kgs,
- Samuel VERDAUD, médaille de bronze en vétéran 3, dans la catégorie des moins de 80 kgs.

Félicitations à eux et un grand bravo ! Prochain rendez-vous et pas des moindres, les championnats de France de Taekwondo en mars ! Suivez-nous sur notre page facebook Taekwondo BCV et notre site internet <https://tkdbcv.wixsite.com/tkdbcv>

*Mounir MORIN,
Secrétaire du Taekwondo BCV*

Vouillé Volley-Ball ça décoiffe



École de volley-ball du samedi matin

1^{ère} école de la grande région, le club a réussi l'exploit de qualifier 2 équipes au 5^{ème} tour de coupe de France, les M13 à Tours et les M20 à domicile.

En dépassant le chiffre symbolique de 200 licenciés, Vouillé Volley-Ball est le premier club du Poitou-Charentes, mais surtout avec 160 jeunes, la première école de la Nouvelle-Aquitaine, obtenant le label excellence de la fédération et le label or des clubs formateurs de la Nouvelle-Aquitaine.



Équipe des M20

Dimanche 11 février, le club a drainé plus de 180 spectateurs pour le 5^{ème} tour de coupe de France, mais s'est incliné devant le PUC (Paris) et St Jean d'Illac (Bordeaux) provoquant l'admiration et les félicitations des personnes présentes. Les plus jeunes se sont également inclinés en Touraine devant Tours et Rennes. Le jour même, la Nouvelle République consacrait une demie page dans la rubrique « sports » sur le club !

Ces résultats à l'échelon national reflètent le travail de tout un club et des bénévoles : 5 membres du club viennent d'obtenir leur brevet d'entraîneur BEF5 et

5 autres celui d'arbitre, mais aussi de professionnel comme Ludwig PROUST qui fait un travail remarquable. Pour la petite histoire, il a entraîné Erwin NGAPETH, jeune joueur de St Benoit, considéré comme l'un des meilleurs joueurs du monde. Sans oublier le travail des dirigeants. Il règne ainsi une véritable ambiance familiale au sein du club.

Le groupe de M20 compose en partie l'équipe d'ARFM qui a un triple objectif, le titre (ils sont en tête du championnat), la montée en régional et la coupe (trophée Jean le Torrec). Grâce à leur très bon début de saison, les filles de pré-nationale sont 6^{ème}, et assurées de se maintenir. La réserve filles, composée de très jeunes filles, effectue un parcours honorable en ARF, tandis que la D1 est sur le podium. Que dire des jeunes qui atteignent les 1^{ères} places sur le plan départemental, les M13 sont en tête du championnat élite (régional), invincibles. Alors que certains clubs connaissent des problèmes, il existe bien un phénomène volley à Vouillé ! Le club prépare sa grande fête le 26 mai, 2^{ème} édition, après le gros succès de la première, l'année dernière.

Vive le volley à Vouillé !

Plus d'informations sur notre site internet <http://vb-vouille.clubeo.com> ou par e-mail vouille.volleyball@yahoo.fr !

*Jean-Luc TRICHET,
Président de Vouillé Volley-Ball*

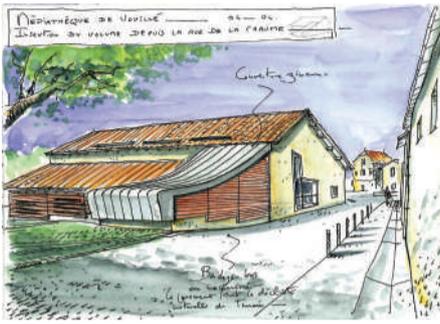
ÉVÈNEMENT

LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 10 ANS ! Samedi 9 juin 2018, à partir de 11h



PROGRAMME

11h : ouverture des festivités !

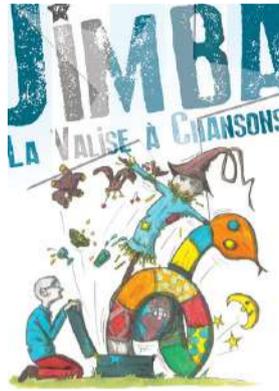


Croquis : BL2 Architectes - Michel LORENZ

Cérémonie des 10 ans suivi d'un **participatif** pique-nique

Exposition rétrospective de la création de la Médiathèque de 2008 à aujourd'hui, visible du samedi 9 juin au samedi 7 juillet. Un retour sur la création (grange, croquis, plan) et 10 ans d'animations culturelles, avec également quelques témoignages.

15h : «La valise à chansons» par Jimba



Concert familial

Des objets tirés d'une valise... Et hop ! Jimba et ses musiciens vous emmènent dans leur imaginaire au rythme de chansons aux accents divers ! Si les textes sont destinés plus aux 2-10 ans, il y a toujours un clin d'œil pour les plus grands. Des histoires inspirées du quotidien, de l'enfance ou du monde d'aujourd'hui. Un peu de naïveté, de la poésie, de l'humour et parfois de la colère. Les mises en musique empruntent à tous les horizons, folk, pop, rock... Une animation à vivre en famille !

**Venez nombreux !
Gratuit et ouvert à tous !**



Exposition origami grues - Oriori
Février 2012



Soirées Wii



Barket de Fraises - C'était mieux avant...
Novembre 2017



Atelier KAPLA City
Février 2016



Apéritif viennois en musique
Août 2012



Lectures «Au creux de l'oreille»
(pour les 3 ans et plus)
depuis 2008

Planétarium itinérant
Février 2013



Vernissage - Sylvie DISSA
Avril 2017



Merci à tous de faire vivre la Médiathèque depuis **10 ans** : rencontres d'auteurs, d'éditeurs, d'illustrateurs, vernissages, spectacles, ateliers créatifs et scientifiques, soirées wii, jeux, expositions, concerts, lectures...

Rencontres littéraires



Conférences dansées - Collectif ZAP
Janvier 2013

Atelier sérigraphie L'arbre Potager
Novembre 2013



L'équipe de la Médiathèque continue d'innover pour ses lecteurs !



La Médiathèque se tourne vers le **numérique** !

- Prêt de **liseuses**,
- Possibilité d'emprunter des **livres numériques** via le site internet,
- Mise à disposition d'une **tablette** avec une sélection d'applications selon les âges,
- Lectures d'histoires pour les enfants, enrichies d'une **application** en réalité augmentée.



Une **boîte de retour**, installée sur la façade, vous permettra bientôt de rapporter vos documents, même lorsque la Médiathèque sera fermée !

Depuis 10 ans :
Plus de **220 000**
documents ont été empruntés
Plus de **121 000**
entrées dans le bâtiment

Animations à venir

EXPOSITION
« Jardiner avec la nature »
Du 16 au 25 avril
par l'ACEVE et
l'Espace Mendès France



Le jardinage, c'est d'abord le plaisir, mais c'est aussi un moyen de gagner en autonomie et de manger mieux, quel que soit le type de jardin ou de surface cultivée. En tout cas, pour cultiver au plus près de la nature, un jardinier se doit de connaître et de respecter tout à la fois plantes, insectes, sol et biodiversité.

Dans le cadre de «La science se livre 2018».

Gratuit et ouvert à tous aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Atelier
ATELIER SCIENTIFIQUE
Vers un habitat durable

Mardi 17 avril de 15h30 à 16h30
par l'Espace Mendès France



Grâce à une application multimédia, découvrez les solutions existantes et apprenez les bons gestes pour économiser l'énergie dans l'habitat. Construisez une maison fictive, imaginez les différentes installations et mesurez l'impact environnemental pour chaque scénario.

Dans le cadre de «La science se livre 2018».

Gratuit sur inscription à partir de 7 ans.

Atelier
ATELIER SCIENTIFIQUE
Fabriquons du papier recyclé

Mardi 17 avril de 17h à 18h
par l'Espace Mendès France



Apprenez à fabriquer du papier recyclé afin de mieux comprendre la nécessité de ne pas gaspiller ce matériau de tous les jours.

Dans le cadre de «La science se livre 2018».

Gratuit sur inscription à partir de 5 ans.

EXPOSITION
Les têtes de l'art s'invitent à Vouillé

Du 27 avril au 23 mai
par Franck CHALARD, artiste plasticien



Un univers peinturluresque !

Artiste originaire de Poitiers, Franck CHALARD propose une vision singulière de l'être à travers le prisme de la mémoire embuée et mélancolique, mais bien ancrée dans le réel. Tels des polaroids instantanés sortis tout droit d'un imaginaire où s'entrelacent poésie et souvenirs d'enfance sentant bon la naphthaline, son univers pictural est profondément humaniste et procure cette joie discrète, mais tenace, d'un parfum suranné qui dit le merveilleux des petites choses. Approchez ses « têtes de l'art » qui focalisent à travers le miroir de leurs grands yeux, une émotion discrète et universelle... Trouvez alors, votre petite musique polychromique.

Réalisés à partir de techniques mixtes, enduit, acrylique, collages, les personnages de Franck CHALARD respirent la bonhomie.

L'artiste sera présent vendredi 4 mai entre 15h30 et 18h pour une visite guidée de son exposition.

Gratuit et ouvert à tous, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Lancement du Prix des Lecteurs
Mercredi 16 mai à partir de 18h30

Les pays de la mer Baltique



Pour la 4^{ème} année consécutive, la Médiathèque participe au Prix des Lecteurs organisé dans toutes les bibliothèques volontaires du Poitou-Charentes, par l'association des Littératures Européennes de la ville de Cognac. Cette année, cap sur les pays de la mer Baltique. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires de la Médiathèque !

L'agenda de l'édition 2018 :

- Mercredi 16 mai à partir de 18h30 : Présentation des 6 romans de la sélection ;
- Mercredi 17 octobre à partir de 18h : Vote des lecteurs de la Médiathèque ;
- Samedi 17 novembre à 10h : Remise du Prix des Lecteurs à l'Avant-Scène, théâtre de Cognac, à la suite d'une table ronde des écrivains de la sélection.



4 avril
16 mai
13 juin



20 juin



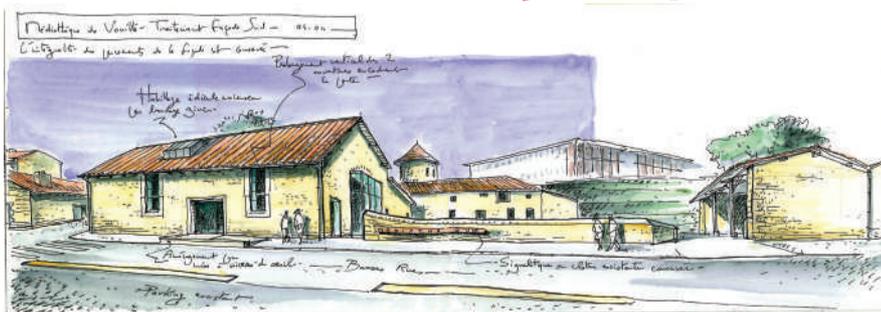
3 avril
15 mai
12 juin



25 mai

À ne pas manquer !

Anniversaire de la Médiathèque Samedi 9 juin à partir de 11h !



Croquis : BL2 Architectes - Michel LORENZ

La Médiathèque, a ouvert ses portes en janvier 2008, et fête donc ses 10 ans cette année. Retrouvez-nous pour une journée de festivités samedi 9 juin à partir de 11h ! Voir page 7 pour plus d'informations sur cette journée.

À vos agendas !

Vendredi 30 mars
Salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86 **Concours de belote**

Jeudi 5 avril
Centre socioculturel La CASE. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86 **Reportage Photos 2017**

Jeudi 12 avril
Salle polyvalente. Organisé par l'association des Aînés de Vouillé 86 **Repas de printemps**

Mercredi 18 avril
Salle polyvalente. Organisé par l'Établissement Français du Sang **Don du sang**

Samedi 21 avril
Rue Clovis. Matinée d'animations organisée par la commune, en partenariat avec l'association des Commerçants non sédentaires et le journal Centre Presse **40 ans du marché**

Dimanche 22 avril
EHPAD. Organisé par l'association des Amis de Ste Clotilde **Vide grenier**

Du 23 au 27 avril
Salle polyvalente. Organisée par le Centre socioculturel La CASE **Bourse aux vêtements enfants printemps/été**

Samedi 28 avril
Gymnase des Maillots. Organisée par Vouillé Badminton **Nuit du badminton**

Dimanche 6 mai
Quartier Beausoleil. Organisée par le C.O.C.C.Vouillé **14^{ème} Ronde Vouglaisienne**

Mardi 8 mai
Salle de Traversonne. Organisés par le Comité de Village de Traversonne **Vide grenier et exposition artisanale**

Samedi 26 mai
Départ salle de Traversonne. Organisée par l'association « Vouillé-tiez scolarisés » **Randonnée pédestre**

Du 28 mai au 1^{er} juin
Salle polyvalente. Organisée par le Centre socioculturel La CASE **Bourse aux vêtements adultes printemps/été**

Samedi 2 juin
Boulodrome. Organisé par le Comité des Fêtes **Loto plein air**

Dimanche 3 juin
Centre bourg. Organisé par le Comité des Fêtes **Vide grenier**

Mardi 5 juin
Salle polyvalente. Organisées par l'association des Aînés de Vouillé 86 **Fêtes des Mères et des Pères**

Vendredi 8 juin et samedi 9 juin
Salle polyvalente. Organisé par TempoSport **Spectacle Cabaret**

Samedi 9 juin
Médiathèque de Vouillé. Journée de festivités organisée par la commune. **10 ans de la Médiathèque**

Dimanche 10 juin
Stade de Vouillé. Organisés par les Foulées Vouglaisiennes **15 kms de Vouillé**

Samedi 16 juin
Centre socioculturel LA CASE. Organisée par l'Association Citoyenne Vouglaisienne avec Mme BASSEHILA (pharmacie) et le docteur BONIFACE **Conférence débat « Le bon usage des médicaments »**

Dimanche 1^{er} juillet
Salle de la Gorande. Organisé par la Pétanque Vouglaisienne **Méchoui**

Mercredi 4 juillet
Boulodrome. Organisé par la commune et la Chambre d'Agriculture de la Vienne **Marché des Producteurs**

Médiathèque de Vouillé

2 ter, Basses rues - 86190 VOUILLE

05 49 54 43 86

mediatek2vouille@gmail.com

bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

Réponses au jeu de la page 3 (temps de décomposition estimé) :
Mouchoir : 3 mois / Trognon de pomme : 1 à 5 mois
Mégot de cigarette : 1 à 5 ans / Bouteille en verre : 4 000 ans